

**N°15-10-55A**

*L'an deux mil quinze, le mercredi 14 octobre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir de J. BACQUET), Président, suite à la convocation en date du 6 octobre 2015.*

**Présents :**

*Mesdames POURCHEL I. ; HANOT C. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. (reçoit pouvoir de J. DELATTRE) ; DOURIEZ D. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de M. MAGERE) ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. (reçoit pouvoir de D. FOURNIER) ; BOIN E. ; LEMAIRE C. (reçoit pouvoir de D. BEE)*

*Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; GUILLEMANT S. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; COLIN G. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; CORDIER A. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. (reçoit pouvoir de M. WAVRANT) ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G.*

**Absents excusés :**

*Madame LHERMITTE M.P.*

*Messieurs DUWAT A. ; DELATTRE J. (donne pouvoir à N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; DUFOUR O. ; FOURNIER D. (donne pouvoir à M. BERQUEZ) ; MAGERE M. (donne pouvoir à J. DELRUE) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à H. CARVALHO) ; WAVRANT M. (donne pouvoir à R. DENUNCQ) ; BACQUET J. (donne pouvoir à C. LEROY) ; BEE D. (donne pouvoir à C. LEMAIRE).*

**Absents :**

*Messieurs FRANQUE G.A. ; FOURRIER B. ; DEVIGNE G. ;*

*Monsieur Jean-Michel GALLET est élu secrétaire.*

**OBJET : CONCOURS PHOTO – ATTRIBUTION DE LOTS AUX LAUREATS**

**Rapporteur : Joëlle DELRUE**

*La Communauté de Communes du Pays de Lumbres a organisé un concours photo intitulé "J'aime le Pays de Lumbres", du 15 juin au 15 août 2015, afin de promouvoir son territoire à travers le regard des habitants.*

*Un jury sera constitué afin de sélectionner les clichés lauréats. Des lots seront attribués aux lauréats lors d'une remise de prix.*

*Les lots sont les suivants :*

- 4 cartes cadeaux de 80 € à utiliser dans 4 restaurants du Pays de Lumbres (la château de Mombreux, la Sapinière, le Ristandel et Auberge de Wismes)
- Abonnements divers
  - 6 mois au quotidien L'ACTU
  - 6 mois à MON QUOTIDIEN et à son supplément MY WEEKLY

- 1 an (12 numéros) à COMMENT CA MARCHE
- 1 an (6 numéros) à NAT'IMAGE
- 1 an (9 numéros) à IMAGE & NATURE
- 2 ans (12 numéros) à NAT'IMAGE
- 2 ans (18 numéros) à IMAGE & NATURE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DONNE** un avis favorable à l'organisation du concours photo "J'aime le Pays de Lumbres", à la constitution d'un jury de sélection et à l'attribution de lots aux lauréats, selon la liste ci-dessus.

Pour extrait conforme.  
Le Président,

